

autour: *Anna régnaute, respública Lugdunensis eonflavit*, et de l'autre côté: *Félix fortuna diu exploratum tandem actulit* (1).

Ainsi, monsieur, la permission de frapper cette médaille d'honneur est accordée aux Lyonnais le 26 juillet 1493 (comput royal), cette même médaille est offerte par la Ville au roi, le 25 mars 1493 (comput municipal).

Autre rapprochement sérieux :

La médaille est autorisée le 26 juillet 1493 (comput royal).

Le roi quitte Lyon pour l'Italie le 29 juillet 1493 (comput municipal).

Entre ces deux dernières dates, qui semblent se suivre de trois jours, il y a un *énorme intervalle* ; elles faisaient le désespoir de M. Cariier. L'échéance de Pâques n'y peut rien changer, que je sache.

Toute supposition de faute lourde étant logiquement récusée de part et d'autre, il reste à constater un écart de comput entre le style officiel de la Chancellerie royale et le style provincial de la commune lyonnaise. Il saute aux yeux que le comput royal a une avance considérable sur le comput des auteurs de la médaille, de l'inscription fondamentale du couvent des Cordeliers de l'Observance et de la *Chronique du séjour de Charles VIII à Lyon sur le Rosne*, etc.

Ainsi limitée, la question peut être bientôt résolue.

L'an de grâce, dit de l'incarnation, commençait, au moyen-âge, pour les uns à la naissance de Jésus-Christ (fête de Noël) ; pour d'autres à la résurrection de Jésus (fête de Pâques) ; enfin pour d'autres à la conception du Messie (fête

(1) « *Aclulit* pour *allulU* » est une singularité de dialecte, sur laquelle il y aurait à gloser. « *Dut exploratum*, » LONGTEMPS ATTENDU, est d'une latinité bizarre, mais le sens n'en est pas douteux. — Charles VIII avait depuis longtemps fait espérer aux Lyonnais sa deuxième visite, comme en fait foi sa lettre autographe datée de Monlils-lcs-Tours, le 7 juin 1493.